

"TER SNCF: Le développement du TER ne passera pas par le dumping social"

Un article paru dans les Echos du 25 février 2010 titre "Les 25.000 cheminots affectés aux TER pourraient voir leur réglementation du travail évoluer avec l'ouverture à la concurrence".

La CFDT/FGAAC Cheminots met en garde les pouvoirs publics, la SNCF et les Entreprises Ferroviaires privées, concernant toute tentative favorisant une dégradation des conditions de travail des cheminots et un risque réel de remise en cause de la réglementation du travail qui permet depuis des décennies d'obtenir un haut niveau de sécurité des circulations ferroviaires Voyageurs et Fret sur le réseau ferré français.

Contacts Presse :

CFDT-FGAAC, 20 rue Lucien
Sampaix. 75010 Paris.

CFDT FGTE
47-49 Avenue Simon Bolivar
75019 PARIS

Philippe Beaumont

01 40 18 48 14

Dominique AUBRY

06-23-66-54-64

Paris, le 25 février 2010